

ÉDUCATION ET BÉNÉVOLAT

# Un REVE

Pour lutter contre l'exclusion, en particulier celle des savoirs, le centre associatif Boris-Vian a créé REVE, Réseau d'éducation de Vénissieux. L'association "Ailleurs, ici" en fait partie. Une fois par semaine, ses bénévoles proposent une aide aux devoirs.

# contre l'échec scolaire

Depuis quelques mois, une association s'est créée pour faire du soutien scolaire à des écoliers. Son siège est situé au centre associatif Boris-Vian qui sert de support, de conseil ou de fédérateur à bien des structures associatives de la ville. "On a baptisé notre association "Ailleurs, ici" parce que c'est bon d'être ici quand on est d'ailleurs", explique Géraldine. Elle est l'une des initiatrices du projet avec son mari Moubarak et un autre couple de Vénissiens, Fatima et Saïd. "Nous sommes tous quatre parents d'enfants scolarisés en primaire, poursuit ce dernier. On savait bien qu'il existe un certain nombre de structures de soutien scolaire et d'aide aux devoirs sur la ville mais il n'y en avait aucune dans le quartier du Centre. Tout naturellement, on s'est mis en tête de créer une association près de chez nous. Le vide était flagrant, on a voulu le combler."

Ces parents n'étaient pas néophytes en la matière. Deux d'entre eux travaillent dans le milieu de l'animation pour enfants, ils sont également largement impliqués dans des associations de parents d'élèves. Leur expérience aidant, le succès ne s'est pas fait attendre. En quelques mois, plus d'une dizaine d'écoliers et quelques collégiens se sont inscrits pour la séance hebdomadaire. La cotisation mensuelle est symbolique: 5 euros. "Boris-Vian nous assiste dans la gestion de notre association, explique Moubarak. C'est par son biais qu'on a rencontré Pierre Fournir, chargé de développement local à Bioforce. Il nous a proposé de faire appel à des étudiants de première année afin qu'ils nous assistent dans l'aide aux devoirs. Ils ne sont pas de trop, car nous sommes assez pris par ailleurs! Une douzaine d'inscrits,



Le rôle des bénévoles n'est pas de se substituer aux enseignants, mais de proposer aux élèves une écoute et une aide individualisées

c'est largement suffisant, d'autant que nous ne pouvons pas nous étendre dans la petite salle de la rue Gaspard-Picard que nous prête le centre."

Mardi 15 janvier. La salle de réunion est pleine, effectivement. Les enfants, âgés de 6 à 14 ans, sont attablés, les uns étalent leur cahier de

mathématiques ou d'anglais, les autres présentent leur livre de Sciences de la vie et de la terre ou leur dernière dictée. Yvan, Marine et Tuyet, les trois étudiants de Bioforce, multiplient les allers et retours. Élève du collège Honoré-de-Balzac, Réhane (11 ans) a un devoir à rendre sur la croissance démographi-

que. Elle l'a fait mais elle veut être certaine d'avoir bien compris le sujet. Ismaël, qui est en CMI à l'école du Centre, refait une dictée. Un étudiant lui explique les raisons d'un pluriel. Chéryne, même âge, reconnaît ses quelques difficultés en mathématiques. "C'est ma maman qui m'a inscrite ici. C'est une bonne idée. J'aime bien l'ambiance et on n'a pas l'impression de faire encore des devoirs." À 14 ans, Slimane entend, lui, combler ses lacunes en géométrie. "Depuis que je fréquente l'association, je me sens plus à l'aise au collège, même si mes notes n'ont pas encore progressé. J'espère que ça va payer plus tard."

Les bénévoles d'"Ailleurs, ici" ne se prennent pas pour des enseignants: "Loin de nous cette idée, confie Géraldine. On est là pour aider des élèves qui veulent progresser. On est simplement à leur écoute. Ici, ils ont le temps d'exposer leur problème et d'y réfléchir. On lit ensemble l'énoncé et ils se concentrent dessus, ce qu'ils ne peuvent pas vraiment faire à l'école. Dans des classes qui comptent souvent bien plus de vingt élèves, les enseignants n'ont pas autant de temps à accorder à chacun."

"Ailleurs, ici" s'inscrit dans le cadre du Réseau d'éducation de Vénissieux - joliment dénommé REVE-, créé en septembre dernier par le centre associatif Boris-Vian. La structure a fait appel à Mehdi et Loïc, recrutés en contrat de volontariat associatif, pour mettre en place cet espace de conseils et d'échanges. "Deux fois par trimestre, explique le duo, on organise à Boris-Vian une rencontre du Réseau, qui s'adresse aux adultes désireux de s'informer et se former sur les questions d'éducation. Cela va de l'accompagnement scolaire à la manière de s'exprimer dans un groupe. On leur propose également des formations thématiques avec l'aide de structures comme le GFEN, le Groupe Français d'Éducation nouvelle. L'objectif est de lutter contre toute forme d'échec socialement ségréguatif."

DJAMEL YOUNSI

Le réseau REVE regroupe les quatre centres sociaux Eugénie-Cotton, Roger-Vailland, Moulin-à-Vent et Parilly ainsi que les Équipements polyvalents jeunes (EPJ) Rotonde/Darnaise et Max-Barel/Charréard, les associations "Ailleurs, ici", l'ASCA et "Cité d'elles".

COLLÉGIENS EN DIFFICULTÉ

## L'atelier relais: pour se remettre sur les rails

L'atelier relais des collèges Jules-Michelet à Vénissieux et Alain de Saint-Fons vient d'ouvrir ses portes dans les anciens locaux du lycée Léon-Blum de Saint-Fons. Pour l'instant, huit élèves, quatre Saint-foniards et quatre Vénissiens, y sont scolarisés. M. Frey, principal du collège Jules-Michelet, explique la démarche: "Ce dispositif est destiné aux élèves en grande difficulté. Les motifs d'intégration peuvent être liés à des problèmes de déscolarisation, d'absentéisme, de comportement, d'agressivité envers les autres élèves et les adultes, d'incivilités, de démotivation dans les apprentissages voire de passivité. Tous sont en échec scolaire."

Concrètement, les élèves quittent leur collège pendant cinq semaines. À l'atelier relais, ils sont encadrés à raison de 24 heures par semaine par un professeur, M<sup>me</sup> Gachet, et une formatrice, M<sup>me</sup> Horviller, de l'association populaire Aroeven. "Dans un premier temps, notre souhait est de les voir développer différentes compétences civiques et sociales, indique le principal. Puis on

s'intéresse à leur autonomie ainsi qu'à leur esprit d'initiative. On souhaite aussi qu'ils se remettent sur les rails. L'atelier est un peu un "sas", un endroit où ils peuvent se poser et faire le point sur eux-mêmes. Parallèlement, ils poursuivent leur apprentissage dans les matières fondamentales."

### Retour au collège en douceur

Une fois les cinq semaines passées à l'atelier, les collégiens retournent en classe. En douceur. "Dans un premier temps, les ados seront suivis en interne pendant une à deux semaines. Chacun d'entre eux sera accompagné par un professeur référent. Si la réintégration se passe mal, on s'autorisera à replacer le jeune dans l'atelier relais, ajoute M. Frey. Ils peuvent y avoir accès deux fois. En revanche, on s'interrogera sur les causes de l'échec. On envisagera peut-être une scolarisation différente, comme par exemple la classe relais. Un dispositif qui n'existe pas sur Vénissieux."

En tout état de cause, pour que le passage dans cette structure soit fructueux pour le collégien, les parents doivent être entièrement partie prenante. "Ils doivent s'engager à se faire aider, reprend le principal. Ainsi, ils vont être amenés à travailler avec l'assistante sociale du collège et les formateurs de l'atelier. Ils devraient également faire partie de groupes d'échanges où ils pourront partager leurs difficultés avec d'autres parents. On va les aider à mener un vrai travail sur la parentalité. Leurs enfants présentent un véritable mal-être. Ce sont des adolescents qui connaissent des situations familiales et sociales très complexes, certains ont tout simplement besoin que l'on s'occupe d'eux."

Pour son fonctionnement, l'atelier relais reçoit divers financements, de l'Inspection académique, des Fonds sociaux européens, du Conseil général ainsi que des deux municipalités, Vénissieux et Saint-Fons.

M.F.

**SOLDES**  
jusqu'à - 40%\* sur TISSUS

Décorial 50, av Jean Jaurès - VENISSIEUX  
Tél : 09 54 06 11 88 - 06 10 73 20 89

MURS • SOLS • TISSUS • TAPIS  
CONFECTION • POSE